Rapport d'activité 2016



Communauté de Communes



Sommaire

Gouvernance & Organisation	04
 Le territoire L'éxécutif et organisation des services Les délégués communautaires Les délégués et représentants communautaires 	04 05 05 06
Moyens Généroux • Ressources Humaines • Finances	07 07 07
Développement territorial	11
 Immobilier d'entreprises Accompagnement de porteurs de projets collectifs Aménagement de l'espace Aménagement numérique Dojo à vocation départementale Urbanisme Développement touristique Services à la population RIME Maison de Services Au Public Petite enfance, jeunesse et éducation Animations environnementales 	11 12 12 13 13 13 15 16 16 19 20 21
Services techniques	22
 Collecte déchets ménagers Voirie SPANC Les autres missions du pôle technique 	22 23 23 23





Rapport d'activité 2016

Matériel mutualisé

Responsable éditorial : Jean-Luc CANTALOUBE

Crédit photos : Communauté de Communes Centre Tarn - Trifyl

Conception graphique : CREAJ Graphique - Montredon-Labessonnié - www.creajgraphique.com

23

Impression : Print O'Clock - Toulouse Dépôt légal : Septembre 2017 201<mark>6 a vu</mark> la Communauté de Communes accroître son champ de compétences. De ma<mark>nière volont</mark>aire dans un premier tem<mark>ps av</mark>ec le transfert de la compétence « contribution au service départemental d<mark>'incendie et</mark> de secours (SDIS) » à co<mark>mpte</mark>r du 1er juillet. Dans un deuxième temps, et afin de se conformer aux dispo<mark>sitions de la</mark> loi portant Nouvelle Organi<mark>sat</mark>ion du Territoire de la République du 9 août 2015, dite loi NOTRe, le Cons<mark>eil Commun</mark>autaire a décidé, dans sa séance du 13 octobre, de mettre en conformité ses statuts, à savoir :

- Supprimer les références à l'intérêt communautaire dans le groupe des compétences « développement économique », sauf pour le soutien aux activités commerciales, qui reste d'intérêt communautaire.
- Ajouter les compétences obligatoires suivantes :
 - « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » dans le groupe de compétence « développement économique »
 - « collecte et traitement des déchets ménagers »
 - « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ».
- Ajouter à la liste des compétences optionnelles :
 - « assainissement collectif et non collectif »
 - « eau »
 - « création et gestion de maisons de services au public ».

L'exercice de ces diverses compétences devenant effectif au 1er janvier 2017 (Hors eau et assainissement collectif, effectifs au 01/01/2020).

En matière d'aménagement du territoire et afin de participer pleinement à la réduction de la fracture numérique, a été prise la décision de passer avec le Département du Tarn une convention cadre relative à la construction du Réseau d'Initiative Publique du Tarn sur le territoire communautaire (période 2016-2021). Des conventions opérationnelles viendront préciser les modalités de couverture des zones inéligibles à l'ADSL ou présentant un débit inférieur à 3 Mbit/s au moyen de différentes technologies : FttH (fibre jusqu'à l'usager), montée en débit sur le réseau cuivre d'Orange ou technologies alternatives (radio, satellite).

Toujours sur le volet aménagement, mais cette fois sur le tourisme, il a été décidé de créer à l'échelle du territoire un « Espace VTT » labellisé par la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Cette offre de randonnée VTT structurée et de qualité sera indéniablement un atout supplémentaire venant renforcer l'attractivité de Centre Tarn tant en matière de loisirs que de tourisme. Nous serons donc, en 2017, l'un des 186 sites VTT-FFC de France et promu comme tel.

Autant de décisions significatives prises durant l'année 2016 pour renforcer l'action de la Communauté de Communes et satisfaire le plus grand nombre. Mon propos ne serait toutefois pas complet si je passais sous silence les réflexions menées sur le devenir du territoire dans le contexte actuel. Ainsi, les orientations prises visent à poursuivre ces réflexions dans deux directions : l'approfondissement de l'exercice des compétences «Enfance Jeunesse» et «Voirie» et la détermination de la meilleure échelle d'exercice des compétences.

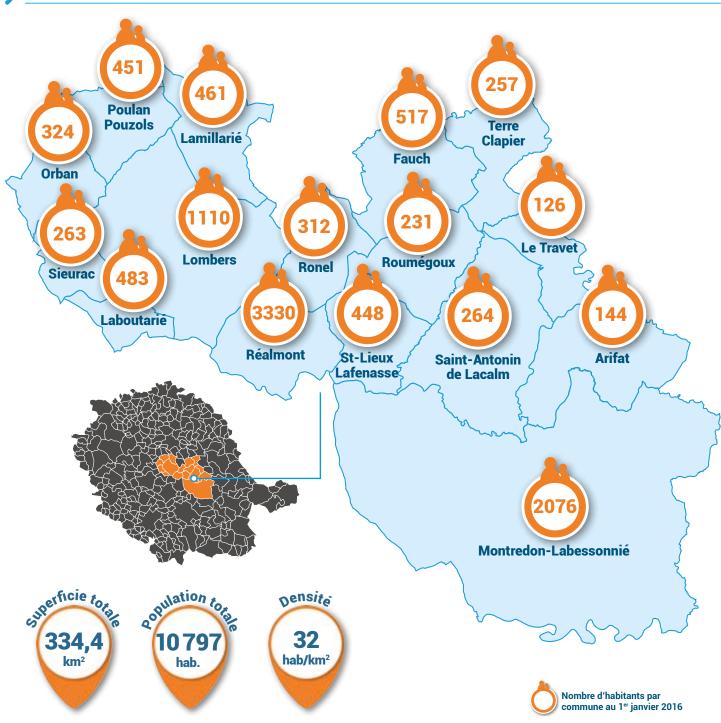
S'il est une responsabilité qui revient aux élus que nous sommes, c'est bien de préparer l'avenir.

Jean-Luc CANTALOUBE Le Président



Gouvernance & Organisation

> Le territoire



L'exécutif et organisation des services



Mission prospective territoriale

M. Jean-Luc CANTALOUBE Président

Maire de St-Antonin-de-Lacalm

Direction Générale des services



M. Henri VIAULES 3e Vice-Président Maire de Réalmont



2º Vice-Président Maire de Montredon-Labessonnié



4e Vice-Président Adjoint au Maire de Lombers *****



M. Pierre CALVIGNA 1er Vice-Président Maire de Roumégoux

•

Administration

Pôle Support **Pôle Services** à la population



Pôle Technique

Service Tourisme

Secrétariat Général

Animations et Actions

Petite Enfance Enfance / Jeunesse

Personnes âgées

Maison des Services Au Public

Réseau Intercommunal

du territoire

Aide aux communes

Les délégués communautaires

Sylvian CALS (T) Christian BLANC (S)

FAUCH

Robert ROUMEGOUX (T) Isabelle SOULET (S)

LABOUTARIE

Serge BOURREL (T) Jean CHABBAL (S)

LAMILLARIE

Hervé BOULADE (T) Rémi ROUQUETTE (S)

LOMBERS

Claude ROQUES (T) Sylvie BASCOUL (T) Jérôme FABRIES (T)

MONTREDON-LABESSONNIE **Jean-Paul CHAMAYOU** (T) **Jean-François COMBELLES** (T) Françoise MAURIE (T) **Dominique PATTE-DE-DUFOURCQ** (T)

Marie-Claude ROBERT (T)

Isabelle CALMET (T) Geneviève DEFOS (S)

POULAN-POUZOLS

Jean-Claude MADAULE (T) Frédéric GAU (S)

REALMONT

Henri VIAULES (T)

Françoise BARDOU (T)

Corinne BELOU (T)

Jean-Louis CALVET (T) **Béatrix JOLLET** (T)

Alain ROUQUIER (T)

Hervé SOULIE (T)

RONEL

Christian CROS (T) Isabelle ROBERT (S)

ROUMEGOUX **Pierre CALVIGNAC (T)** Nathalie FABRE (S)

(T) Titulaire (S) Suppléant

SAINT-ANTONIN-DE-LACALM **Jean-Luc CANTALOUBE** (T)

Maxime SOULET (S)

SAINT-LIEUX-LAFENASSE **Claude OLIVIER** (T)

Georges KIRTAVA (S)

SIEURAC

Fabrice MARCUZZO (T) Régis AMIEL (S)

TERRE-CLAPIER

Florianne THOMAS (T)

Jean-Pierre GOS (S)

LE TRAVET

Bernard TROUILHET (T)

Rolland ALGANS (S)

Les élus communautaires participent aux différentes commissions et aux groupes de travail thématiques

Les délégués et représentants communautaires



Syndicat Mixte du pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides

Titulaires (Comité Syndical)

Isabelle CALMET

Sylvian CALS

Jean-Luc CANTALOUBE

Jean-Claude MADAULE

Alain ROUQUIER

Suppléants (Comité Syndical)

Sylvie BASCOUL

Jean-Paul CHAMAYOU

Bernard TROUILHET



Syndicat Mixte du SCOT de l'Albigeois

Titulaires (Comité Syndical)

Jean-Luc CANTALOUBE

Henri VIAULES

Jean-Claude MADAULE

Claude OLIVIER

Claude ROQUES

Serge BOURREL

Floriane THOMAS

Robert ROUMEGOUX

Suppléants (Comité Syndical)

Régis AMIEL

Hervé BOULADE

Bernard TROUILHET

Pierre CALVIGNAC

Christian CROS

Sylvian CALS

Isabelle CALMET

Jean-Paul CHAMAYOU

Titulaires (Bureau)

Jean-Luc CANTALOUBE

Claude OLIVIER

Serge BOURREL



Comité National d'Action Sociale

Jérôme FABRIES

Suppléant

Corinne BELOU



Trifyl

Titulaire

Dominique PATTE-DE-DUFOURCQ

Suppléant

Claude ROQUES



Syndicat Mixte de la Rivière Tarn

Jean-Claude MADAULE

Suppléant

Isabelle CALMET



Commission d'appel d'offres

Président

Jean-Luc CANTALOUBE

Titulaires

Jean-François COMBELLES

Alain ROUQUIER

Claude OLIVIER

Suppléants

Henri VIAULES

Pierre CALVIGNAC

Claude ROQUES

Commission Délégation de Services Publics

Président

Jean-Luc CANTALOUBE

Titulaires

Pierre CALVIGNAC

Claude OLIVIER

Christian CROS

Jean-François COMBELLES

Sylvie BASCOUL

Suppléants

Jean-Louis CALVET

Hervé BOULADE

Robert ROUMEGOUX

Hervé SOULIE

Françoise MAURIE



Syndicat Mixte du Bassin de l'Agoût

Mickaël ROUQUETTE

Jean-Louis CALVET

Suppléants

Michel ROMERO

Jean CHABBAL



SPL ARPE

Titulaire







> Ressources Humaines









60 JOURS pour 18 Agents Formation de professionnalisation

Formation de professionnalisation tout au long de la carrière

12 JOURS pour 3 Agents

Formation de professionnalisation au premier emploi

10 JOURS pour 2 Agents

Formation d'intégration catégorie C 13,5 JOURS pour 3 Agents

Formation de perfectionnement

1 JOURS pour 3 Agents
Formation de préparation aux concours

27 JOURS pour 8 Agents non-titulaires

Finances

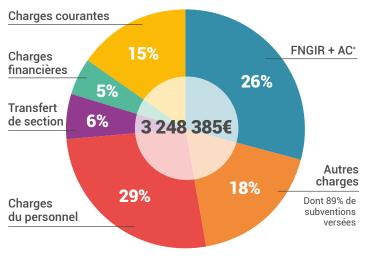


Les finances de la Communauté de Communes se traduisent par 7 BUDGETS : 1 PRINCIPAL et 6 ANNEXES (Données issues des comptes administratifs 2016)

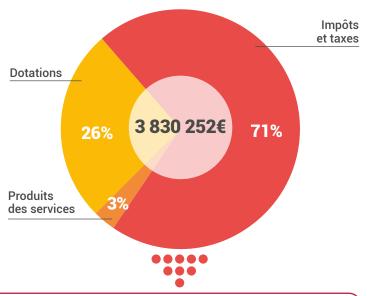


BUDGET PRINCIPAL 2016 / Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement









Fiscalité économique (CFE-IFER CVAE-TASCOM)







■ Le Fonds National de Pérequation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Ce fonds a été mis en place en 2012. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Enveloppe globale
pour le bloc
communal-intercommunal
de 265 143€ répartis comme suit :
117 180€ pour la Communauté
de Communes (soit 44,2%) et
147 963€ pour les communes
(soit 55,8%).

Enveloppe globale pour le bloc communal-intercommunal de 327 417€ répartis comme suit : 149 314€ pour la Communauté de Communes (soit 45,6%) et 178 103€ pour les communes (soit 54,4%).

■ L'Attribution de compensation



Elle a pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire lors des transferts de compétences à la fois pour l'EPCI et pour ses communes membres.

Suite à la prise d'une compétence supplémentaire « contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) » en date du 1er juillet 2016 le tableau de répartition des attributions, validé par délibération n°2016-019 en date du 31 mars 2016, a été modifié par délibération n°2016-050, du 13 octobre 2016, comme suit :



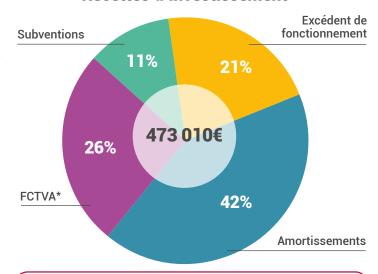
* Attribution négative : versement de la commune à la communauté de communes. Attribution positive : versement de la communauté de communes à la commune.

	Attribution	Attribution
COMMUNES	négative*	positive*
ARIFAT		1 209,90€
FAUCH	16 576,64€	
LABOUTARIE		34 820,63€
LAMILLARIE	13 740€	
LOMBERS		86 690,82€
MONTREDON-LABESSONNIE		45 167,21€
ORBAN	22 680,38€	
POULAN-POUZOLS	22 775,12€	
REALMONT		325 241,89€
RONEL	18 474,56€	
ROUMEGOUX	13 898,39€	
ST-ANTONIN-DE-LACALM	9 869,09€	
ST-LIEU-LAFENASSE	11 674,16€	
SIEURAC	14 127,41€	
TERRE-CLAPIER	15 998,31€	
LE TRAVET	12 053,71€	
TOTAL	171 867,77€	493 129,45€

BUDGET PRINCIPAL 2016 / Investissement

Dépenses d'investissement Transfert de section Remboursement emprunt 31% 1 140 450€ Opérations

Recettes d'investissement



Les opérations d'investissement représentent environ 781 000€ qui concernent principalement :



29% Le dojo 10%

Les équipements

divers



Le PLUi

Toutes ces opérations d'investissement sont financées par des subventions, du FCTVA et de l'autofinancement.

Les financeurs sont :



46%

La Région

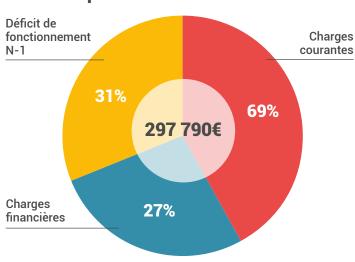
Le Département

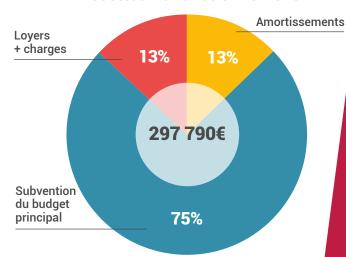
Au vu des différentes dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'année, l'encours de la dette au 31 décembre 2016 est de 3 248 724€ (pour mémoire il était de 3 587 718€ en 2015). Soit une dette de 295€ par habitant (population totale 2013 : 11 023 habitants).



Dépenses de fonctionnement

Recettes de fonctionnement



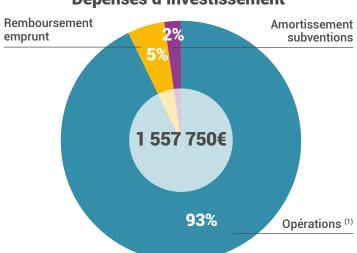


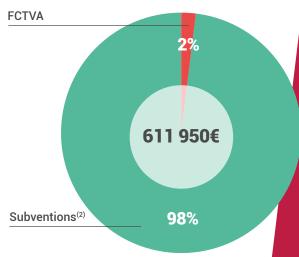
Les dépenses et recettes de ce budget concernent les MSP à Montredon-Labessonnié et à Réalmont. Le budget est équilibré par le biais du versement d'une subvention du budget principal.

BUDGET MAISONS DE SANTÉ PLURIDICIPLINAIRES 2016 / Investissement

Dépenses d'investissement

Recettes d'investissement





(1) Pour la MSP de Réalmont s'élèvent à 1 428 800€ et pour la MSP de Montredon-Labessonnié à 3 670€.

(2) Pour la MSP de Réalmont s'élèvent à 596 3006 et pour la MSP de Montredon-Labessonnié à 841 000€

L'encours de la dette au 31 décembre 2016 est de 2 303 019€ (pour mémoire il était de 2 382 194€ en 201 Soit une dette de 209€ par habitant (population totale 2013 : 11 023 habitants).

BUDGETS ANNEXES 2016

591 400€

ZAC de Laboutarié

130 700€ de dépenses de fonctionnement pour des travaux et des études, ainsi que 460 700€ de stock de 2015.



ZAE de Lombers

13 060€ d'études et de frais divers et 312 300€ de stock de 2015.



ZAE des Fournials

1 000€ d'études et de frais divers et 92 800€ de stock de 2015.

SPANC

(Service Public d'Assainissement Non Collectif)

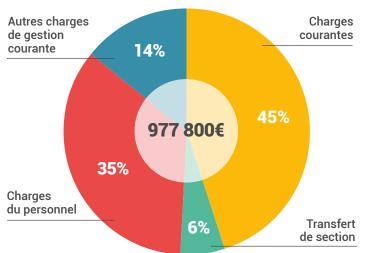


Recettes de Fonctionnement qui correspondent à la subvention de l'Agence de l'Eau A<mark>dour Garonne</mark> pour l'ensemble des contrôles effectues sur le territoire pour 20% et l'encaissement de subventions pour 80%. C'est un budget qui ne réalise pas de dépenses d'investissement.

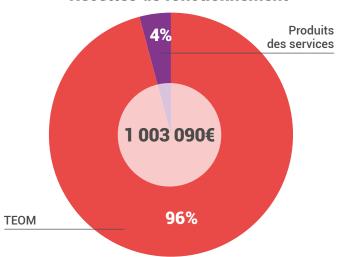


Dépenses de fonctionnement qui correspondent aux contrôle de conception et réalisation des installations réhabilitées sur le territoire pour 3%, charges de persopnel pour 11% et reversement de subventions pour 86%.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Novens Généraux

437 600€ de charges courantes dont 61% de versement à Trifyl répartis comme suit :

Les ordures

ménagères

représente 135 723€ dans «autres charges de gestion courante»

La capitation

la collecte sélective

Le verre

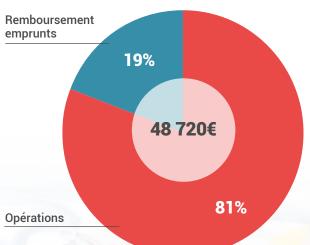


L'harmonisation s'est terminée en 2015 avec application d'un taux de 12,89% sur l'ensemble du territoire.

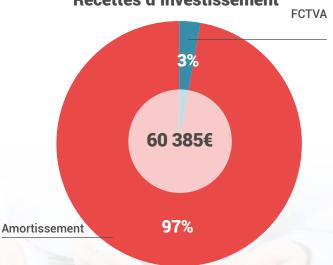


BUDGETS ORDURES MENAGERES 2016 / Investissement

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Le montant total des opérations s'élève à 9 000€ dont 100% correspond à l'acquisition de matériel pour la collecte.

L'unique emprunt en vigueur ayant été remboursé, l'encours de la dette au 31 décembre 2016 s'élève à 0€ (pour mémoire il était de 39 651,79€ en 2015)

Immobilier d'entreprises

Hôtel d'entreprises



Mouvements 2016 : 2 départs (sociétés Digitam et Cox&Co) et 1 arrivée (société TI3D).

Entreprise	Représentant	Activité	Date d'entrée	Phase	Départ anticipé
COX & CO	Sarah COX	Cours d'anglais pour particulier et salariés d'entreprises	23/09/2013	Développement	06/05/2016
DIGITAM	Laurent MEYER	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	21/03/2014	Création	21/12/2016
DIGITAM	Laurent MEYER	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	01/12/2015	Développement	21/12/2016
SEMAIL	Florence SEMAIL	Mandataires judiciaires	01/04/2016	Développement	
NOGARO	Marylin NOGARO	Mandataires judiciaires	29/11/2016	Développement	
EXPLIANCE	Jean-Louis MICHEL	Conseil pour affaires et gestion	29/12/2014	Développement	
TI3D	Sidi Ahmed THALI	Ingénierie et industrielle technique	01/02/2016	Développement	

Accompagnement des entrepreneurs



La chargée de mission développement économique est à l'écoute des acteurs économiques locaux afin qu'ils puissent trouver une réponse attentive à leurs besoins.

Elle accompagne les entrepreneurs dans leur projet de création d'entreprises (10 porteurs de projets accompagnés), de développement (7 chefs d'entreprises), d'installation en Centre Tarn (1 entreprise) ou dans leur projet de reprise ou transmission : conseils, appui technique, administratif et juridique, mise en réseau, aide à l'élaboration du business plan (9 accompagnés techniquement), aide au montage des dossiers de demande de prêt d'honneur, aide à la recherche de local ou de foncier (6 entreprises en recherche de locaux ou terrains).

30 entrepreneurs accompagnés, plus de 50% de projets réussis.

	Total	Concrét.
Création	16	9
Déplacement activité	4	2
Développement	10	5
Installation	0	0
TOTAUX	30	16

Accompagnement financier : la chargée de mission s'appuie sur deux organismes associatifs au service des entrepreneurs (Réseau Entreprendre Tarn et Initiative Tarn) : 4 porteurs de projets ont été accompagnés par Initiative Tarn dont 3 se sont concrétisés, par une aide et une création sur notre territoire





Maintien du soutien à l'association Réseau Entreprendre Tarn, qui s'est traduit par la mise à disposition de salles de réunion. Toutefois, aucun entrepreneur n'a pu bénéficier de cet accompagnement financier.

Pour la première fois, une convention de mécénat a également été passée avec l'association Initiative Tarn. Celle-ci :

- Aide à résoudre l'ensemble des questions de faisabilité financière d'un projet économique dans la TPE en création, reprise-transmission ou développement,
- Soutient financièrement les lauréats en leur octroyant un prêt d'honneur, facilitant l'accès aux banques (prêts d'honneur à 0 % sans caution personnelle, alloués aux créateurs et repreneurs d'entreprise dont l'apport en fonds propre doit être augmenté pour aider au financement global du projet par les banques).

Accompagnement de porteurs de projets collectifs

Maison de Santé Pluridisciplinaire à Réalmont



La collaboration des agents de la Communauté de Communes avec les professionnels de santé est permanente tant sur le plan technique, logistique, qu'administratif.

La mise en service de la Maison de Santé Pluridisciplinaire(MSP)àRéalmontprogrammée tout début 2017, a conduit à l'élaboration par les services du pôle développement territorial de baux (au nombre de 12) de locaux à usage exclusivement professionnel avec l'ensemble des professionnels de santé.

Relogement de la Croix Rouge:

La Croix Rouge, association reconnue d'utilité publique, était hébergée sur la place Henri Dunant dans les préfabriqués démolis lors des travaux de construction de la MSP.

La Communauté de Communes, qui reconnaît l'action sociale de la Croix Rouge, souhaite lui mettre à disposition des locaux adossés à la MSP, par le biais d'une convention. Ces locaux accueilleront un vestiboutique, une banque alimentaire, une cuisine et des bureaux administratifs.

	Effectifs	Temps
Généraliste	4	Complet
Dentiste	2	Complet
Infirmier	8	Complet
Kinésithérapeute	2	Complet
Podologue	2	Complet
Diététicienne	1	Partiel
Psychologue	3	Partiel
Bon Sauveur d'Alby	14*	
TOTAUX	35	

*Dont 7 permanents.

Maison de Santé Pluridisciplinaire à Montredon-Labessonnié



La Commission développement économique de la Communauté de Communes, consciente de la menace de désertification médicale sur le territoire montredonnais a décidé de mener des actions d'investigation pour favoriser l'installation de professionnels supplémentaires dont un médecin généraliste et un dentiste.

■ Médecin:

Après plus d'une année de démarches (notamment des annonces sur internet et sur les

réseaux sociaux), cet objectif s'est concrétisé avec l'arrivée du Docteur Ricardo RIVERA.

Ce médecin généraliste, qui exerçait jusqu'alors en banlieue toulousaine, a intégré la Maison de Santé Pluridisciplinaire à Montredon-Labessonnié.

Afin d'accueillir ce professionnel qui vient étoffer l'offre de soins sur la commune, un temps d'échanges et de convivialité a été programmé le 7 novembre en présence des représentants

des professionnels de santé du territoire Centre Tarn et des élus locaux.

Dentiste :

La Communauté de communes a suscité un contact avec l'UMT (Union Mutualité Tarnaise) qui s'est traduit par 4 réunions de travail pour échanger sur l'opportunité et la faisabilité d'installation d'un cabinet dentaire géré par l'UMT

> Aménagement de l'espace

Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) à Laboutarié



La ZAC est située au lieu dit La Plaine à l'est du centre bourg de Laboutarié – Site visible de la départementale 631. Proximité avec des un bassins d'emploi tels que ceux de Réalmont (6 km), Graulhet (12 km), Albi (23 km) et Castres (30 km) mais aussi proximité avec l'autoroute A68 (24 km).

Les travaux concernant la viabilisation de 3 premiers terrains ont été allotis comme suit :

- Lot 1: voirie terrassement par Colas Sud Ouest
- Lot 2 : espaces verts par Massol Espaces verts
- Lot 3 : réseaux humides (AEP, EU et EP) par S2TP Maillet

Lot 4 : réseaux secs (Télécom, Eclairage) par SPIE SO

Ces travaux ont débuté au printemps 2016 avec une subvention de l'État (DETR) attribuée en avril 2016.

Caractéristiques des terrains

- Lots de 2 169 m² à 2 592 m².
- Terrains viabilisés (réseaux sec et humides assainissement collectif)
- Exonération de la part communale de la Taxe d'Aménagement

Prospective territoriale

Le chargé de mission à la prospective territoriale a accompagné les élus du bureau tout au long de l'année 2016 dans leur réflexion sur le devenir du territoire. Sur la base du diagnostic territorial présenté le 05 septembre à l'exécutif puis partagé en conférence des maires le 12 septembre, trois grandes orientations ont été définies :

- Évolution des périmètres : si un nouvel élargissement devait se produire, c'est plutôt vers l'agglomération de l'albigeois qu'il se passerait ;
- Approfondissement des compétences voirie et jeunesse ;
- Organisation territoriale : poursuite de la réflexion sur les «communes nouvelles» avec le lancement d'une étude de faisabilité.

Zone d'Activité Économique (ZAE) à Lombers



La Zone d'activité économique au lieu-dit La plaine de Gau, commune de Lombers, est visible depuis la route départementale 612 classée à grande circulation reliant Castres à Albi. L'atout principal de la zone réside dans sa proximité avec plusieurs bassins d'emploi tels que ceux de Réalmont (4 km), Laboutarié (5 km), Graulhet (15 km), Albi (16 km) et Castres (28 km).

La procédure de modification du PLU de Lombers pour intégrer l'étude dérogatoire à l'amendement Dupont permettant le recul de la bande des 75 mètres inconstructibles en dehors des espaces urbanisés de part et d'autre de l'axe routier départemental est achevée. Une étude de maîtrise d'œuvre a été réalisée pour connaître le coût d'aménagement de la zone avec plusieurs scénarii : d'un scénario global sur la totalité de la zone (2 accès - 16 lots - 720 000€ HT), l'étude a été focalisée sur une zone plus réduite (2 accès - 6 lots - 309 000€ HT) puis ajustée aux demandes du moment (1 accès - 4 lots - 183 000€ HT).

Convention cadre relative à la construction du Réseau d'Initiative Publique du Tarn



La construction du Réseau d'Initiative Publique (RIP) du Tarn s'inscrit dans le cadre du Plan France Très Haut Débit lancé au printemps 2013. Ce plan vise à couvrir l'intégralité du territoire national en très haut débit d'ici 2022.



Dans le cadre de ce Plan, l'État apportera son soutien aux collectivités territoriales avec une enveloppe globale de 3 milliards d'euros. Ce financement national sera complété de financements régional et européen. La réalisation du RIP du Tarn a été estimée dans le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) à environ 175 000 000€.

Le Département du Tarn est maître d'ouvrage et propriétaire du RIP du Tarn, réseau de fibres optiques noires. Il en élabore les schémas d'ingénierie sur le territoire de chaque Communauté de Communes. La Communauté de Communes est associée à la finalisation des études opérationnelles du RIP sur son territoire. Elle participe financièrement à la réalisation du réseau de desserte sur son territoire, le réseau de collecte et la maintenance étant financés exclusivement par le Département du Tarn.

Le Département du Tarn mettra à disposition des opérateurs de télécommunication cette fibre optique noire via une offre d'accès conforme à la réglementation de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes).

Le Département et la Communauté de Communes ont décidé de conventionner sur la première période 2016-2021 pour définir les aspects juridique, financier et technique de leur partenariat dans le cadre de la construction du RIP. La première période 2016-2021 a pour objectif la couverture des zones inéligibles à l'ADSL ou présentant un débit inférieur à 3 Mbit/s au moyen des technologies FTTH (Fibre optique jusqu'au domicile), de montée en débit sur le réseau cuivre d'Orange et des technologies alternatives (radio, satellite).

Une convention cadre relative à la construction de ce Réseau d'Initiative Publique a été délibérée le 19 décembre 2016

Dojo à vocation départementale

Études:

- Réflexions sur l'optimisation du projet afin d'élargir les possibilités d'utilisation du bâtiment (réunion du 26 mai).
- Lancement de la consultation en juillet et remise des offres le 14 septembre.
- Analyse des offres et négociation du 15 septembre au 28 octobre.
- Attribution des marchés le 17 novembre pour un montant total de 1 480 724€ HT
- Notification des marchés par ordre de service le 13 décembre, qui acte le démarrage de la phase construction.

Subventions:

- Un dossier de subvention DETR a été déposé en complément du CNDS. Montant attribué DETR : 50 000 € (décembre).
- Demande et obtention de prorogation des subventions notifiées: Région, Département.
- Complément et mise à jour du dossier Leader (Europe) pour attribution en janvier 2017.

Gestion du futur dojo:

Réunions de concertation le 30 mars et le 12 octobre avec les futurs utilisateurs : Département, Collège, Club de judo de Réalmont, Comité Départemental de Judo et commune de Réalmont se sont engagés respectivement pour praticiper aux frais de fonctionnement. La Communauté de Communes maître d'ouvrage, propriétaire du bâtiment, conserve la gestion du bâtiment.





Urbanisme

Les partenariats créés

- Charte de bon voisinage avec les Jeunes Agriculteurs: Lors de la Foire agricole 2016, la Communauté de Communes, les différentes communes et la Chambre Agriculture ont signé, avec le représentant des Jeunes Agriculteurs, la Charte de bon voisinage qui a pour but de sensibiliser les nouveaux arrivants en milieu rural aux réalités de la vie à la campagne. Elle doit être diffusée principalement en mairie lorsque les personnes viennent se renseigner sur des terrains, une demande d'autorisation...
- Archives: Une convention a été signée avec la Direction Départementale des Territoires afin que celle-ci remette à la Communauté de Communes les archives courantes et intermédiaires relatives aux autorisations du droit des sols.
- Accueil d'un stagiaire : Un stagiaire en première année de Licence Géographie Aménagement a été reçu 50 h en avril 2016 pour observer l'activité de la Communauté de Communes en matière d'urbanisme.



Accompagnement de la démarche

Le marché d'accompagnement dans l'élaboration du PLUI a été alloti en deux :

- lot 1 : Accompagnement global attribué au bureau d'études toulousain ATU, mandataire d'un groupement. Sont associés les bureaux d'études AAGE (gestion des risques naturels), Terre Vive (Paysagiste) et Nymphalis (partie naturaliste de l'État Initial de l'Environnement et évaluation environnementale du PLUI)
- lot 2 : Diagnostic agricole foncier et rural attribué à la Chambre d'Agriculture du Tarn
- 18 février 2016 : consultation pour les études et l'accompagnement du PLUI
- 15 mars 2016: ouverture des plis (5)
- 22 avril 2016 : audition des bureaux d'études
- 28 avril 2016 : choix des bureaux d'études

Lancement de la démarche d'élaboration

■ 23 juin à Lombers et 28 juin à Montredon-Labessonnié : réunions publiques de présentation de la démarche (environ 150 personnes participants).

- 23 juin : sortie terrain avec le paysagiste de la DDT (une dizaine d'élus présents, **photo de la couverture**).
- La visite de terrain a permis de rappeler les enjeux en matière de paysage (qualité de vie, identité culturelle, enjeux économiques, touristiques ...) L'occasion d'échanger sur les fondements du paysage du territoire et de les faire partager avec les élus concernés.
- 8 juin : réunion de sensibilisation sur la Trame Verte et Bleue.
- 8 juillet : sortie nature grand public au lavoir d'Orban à la découverte des amphibiens (pour faire le lien entre PLUI et la nature environnante).
- Entre juillet et septembre 2016 : entretiens entre M. Pukrop, du bureau d'études ATU et chaque Maire (et parfois conseillers municipaux) en mairie.
- Réunions thématiques de travail avec les élus municipaux, communautaires et des personnes ressources (CCI, DDT...): le paysage (30 septembre), l'économie et les mobilités (30 septembre) et les risques (13 octobre).

- 30 novembre : conférence des maires et commission urbanisme. Présentation du diagnostic (démographie, habitat, paysage, environnement, mobilité, économie, réseaux, consommation d'espaces,...) et débat annuel sur l'urbanisme.
- Mise en ligne du « porter à connaissance » sur www.centretarn.fr (rubrique Particuliers/ Urbanisme/PLUi) de l'État qui rappelle les dispositions législatives et réglementaires applicables au territoire, les projets des collectivités territoriales et de l'État, ainsi que toutes les informations nécessaires à l'élaboration du document.
- Diagnostic agricole :
- Étude statistique rendue en novembre 2016.
- 15 réunions ouverts à tous les exploitants agricoles organisées entre le 3 octobre et 25 novembre pour recueillir les données foncières de chaque exploitation.



L'activité du service d'instruction des autorisations du droit des sols

Communes	CU* (CUA) informatif	CU* (CUB) opérationnel	PC*	PD*	PA* Lotissements	DP*	TOTAL
2015	-	92	121	0	1	112	326
2016	258	82	111	2	2	137	334

Entre 2015 et 2016 le nombre total des actes est équivalent, ce qui marque l'arrêt du recul des actes depuis 2012.

Communes	CU* Opérationnel	PC* Maisons ind.	PC* Autres	PC* modif./transf.	PD*	PA* Lotissements	DP* Division	DP* Autres	TOTAL
Fauch	6	11	2	2	-	-	3	5	29
Laboutarié	0	3	2	2	-	1	2	2	12
Lamillarié	6	7	1	0	1-	100-10	1	2	17
Lombers	3	4	4	0	11-		3	12	26
Montredon-Lab.	13	9	3	1		0091-0	4	18	48
Orban	3	2	0	0		1 1	0	3	8
Poulan-Pouzols	11	8	0	0	(1	0	4	24
Réalmont	24	17	4	4	1/3	1/4/	11	41	102
Ronel	8	7	1/	0	CARLO.	1 -/4	2	5	23
Roumegoux	0	4	1	0	1/19	4///-	0	1	6
St-Antonin-de-Lac.	1	1	3	0	1//	3 //	0	4	10
St-Lieux-Lafenasse	6	1	1	0	(A=1/4)	-	0	4	12
Sieurac	0	2	0	0	-		2	1	5
Terre-Clapier	1	1	2	1	-	-	0	7	12
TOTAL	82	77	24	10	2	2	28	109	334



* CU : Certificat d'Urbanisme - PC : Permis de Construire - PD : Permis de Démolir - PA : Permis d'aménager - DP : Déclaration préalable.

4300 visiteurs ont sollicité les bureaux d'information touristique

REALMONT MONTREDON-LABESSONNIÉ

Dans le cadre du développement touristique du territoire, l'Office de Tourisme a mis en place une enquête de terrain auprès des visiteurs. De début juillet à fin août 2016, elle s'est déroulée sur plusieurs lieux stratégiques : marché de Réalmont, zoo des 3 vallées et cascades d'Arifat. Elle avait pour objectif de mieux identifier nos visiteurs afin de leur proposer une offre touristique en cohérence avec leur profil, leurs attentes et motivations. Un diagnostic territorial a été établi, après analyse des réponses aux questionnaires. Au terme de cette première phase de travail, et après validation du diagnostic territorial, une réflexion sur les axes stratégiques de développement touristique a été menée. Plusieurs groupes de travail thématiques sont issus de ces travaux : « randonnée », « communication » et « développement touristique ». Cette démarche est partie intégrante du schéma de développement touristique qui avait été sollicité par les élus communautaires en charge du tourisme.

Visites chez les prestataires adhérents

Une tournée des prestataires du territoire Centre Tarn a été organisée afin de mieux connaître l'offre locale. Le personnel de l'Office de Tourisme est allé à la rencontre des gestionnaires de sites de visites, producteurs, des hébergeurs, des restaurateurs et des artisans. Ces visites continueront en 2017. Au total, ce sont plus d'une trentaine de visites qui ont été réalisées durant l'arrière-saison.



■ Editions de l'année

- · Carte touristique et quide pratique
- Brochures : « Circuit historique de Réalmont »,
- « Le patrimoine religieux en Centre Tarn » et
- « Louisa Paulin ».



Présence sur les évènements ponctuels

- · Le marché hebdomadaire de Réalmont
- · Tour de France à Laboutarié
- · Les Médiévales à Lombers
- · Festival « Le Réal'croche » à Réalmont
- · La fête du château d'Arifat

Le Net

Le site internet de l'Office de Tourisme a été alimenté toute l'année. Une nouvelle rubrique « Espace pro » a été créée afin de développer le lien avec les acteurs du territoire. Plus de 8900 utilisateurs du site internet dans l'année et 33797 pages consultées.



Les réseaux sociaux

En Juillet 2016, une nouvelle page Facebook a été conçue et mise en ligne qui intéresse plus de 1200 «amis» (abonnés qui aiment la page) et a d'ores et déjà reçu plus de 500 mentions « j'aime » sur les différents posts.



Actions de promotion

Micromarché de Toulouse organisé le 7, 8 et 9 septembre : destiné au grand public, ce salon autour des thèmes touristiques permet d'intéresser la clientèle de proximité (le bassin toulousain).

Depuis le 1er mai 2016, l'activité de l'office de tourisme a été reprise en gestion directe par la Communauté de Communes

La randonnée pédestre et vélo

Un travail de diagnostic a été effectué concernant l'offre randonnée pédestre sur le territoire. Une réflexion a été menée en collaboration avec plusieurs acteurs afin de structurer et d'améliorer la qualification de cette filière. Concernant la randonnée à vélo, la communauté de communes Centre Tarn, s'est investie sur la création d'un espace VTT labellisé par la Fédération Française de Cyclisme. Un état des lieux a été fait par les services de la communauté de communes en partenariat les clubs VTT locaux. Un travail de requalification des sentiers est en cours que ce soit à travers la gestion mais aussi la valorisation des circuits.

Types de demandes

- Visites culturelles
- **Plans**
- **Festivités**
- Randonnées
- Renseignements pratiques

Régions de provenance

- Occitanie
- Bretagne
- Pays de la Loire

Pays d'origine :

- Royaume-Uni
- Belgique
- Pays-Bas et Espagne



> RIME (Réseau Intercommunal des MEdiathèques)

1564
acquisitions
225
désherbages

60 abonnements Dont 34 adultes et 26 enfants

846 DVD Dont 100 achetés dans l'année

264 nouveaux inscrits dont 118 (- de 14 ans) tt 141 (+ de 15 ans) ainsi que 5 collectivités ou écoles

26000€
de dépenses
pour acquisitions
Budget stable depuis 3 ans et
4538€ de recettes (+58%)



16



Au grand public, par commune

Au total 30061 prêts réalisés

	Livres	Périodiques	Doc. sonores	Vidéos	TOTAUX
LOMBERS	2873	132	165	82	3252
MONTREDON	5662	129	397	580	6768
RÉALMONT	15868	1078	1127	1968	20041

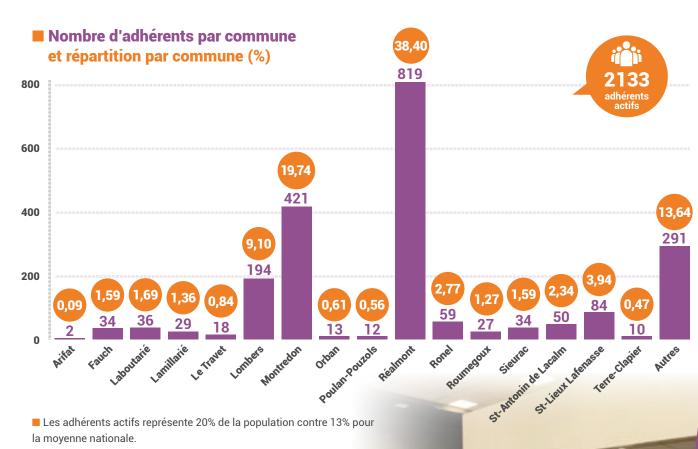
Aux collectivités, écoles et autres structures

	Livres	Périodiques	Doc. sonores	Vidéos	TOTAUX
TOTAUX	2578	12	148	9	2747

■ Répartition des collections BDT par antenne et par catégorie

	REALMONT	MONTREDON	LOMBERS	% ⁽¹⁾	% ⁽²⁾
Livres	6266	3313	3090	33,98	65,57
Livres BDT	2721	2562	1239	33,96	03,31
CD	34	5	26	98,26	12,79
CD BDT	2129	984	565	90,20	12,19
Vidéos	347	193	32	32,39	2,89
Vidéos BDT	188	52	34	32,39	2,09
BD	1040	333	487	18,17	7,77
BD BDT	237	171	5	10,11	1,11
Périodiques	1769	467	469	0,04	9,25
Périodiques BDT	0	1	0	0,04	9,23
Livres CD	59	17	19	18,8	0.4
Livres CD BDT	22	0	0	10,0	0,4
Partition	1	0	5	06 57	0.60
Partition BDT	143	6	20	96,57	0,60
Large vision	162	39	12	2.20	0.74
Large vision BDT	5	0	0	2,29	0,74
TOTAUX	15123	8143	6003		

(1) Part des collections de la BDT par catégorie. (2) Répartition des catégories sur l'ensemble des collections.



Activités et animations du RIME

Montdragon et Saint-Genest de Contest.

GRAND PUBLIC						
Animations	Nbre particip.	Fréquence				
La boîte à histoires	16	1 fois/mois				
Atelier écriture à Montredon	6	Les vendredis				
Atelier collage à Montredon	5	1 fois/mois				
Soirée Halloween à Lombers	30	3 fois/an				
Contes en balade (BDT)	50	1 fois				
Maison de retraite à Montredon	18	1 fois/mois				
Fête du Livre de Réalmont		1 fois				
Salon du Livre de Montredon		1 fois				
Soirée Noël à Lombers	15	1 fois				
Ecoute musicale à Lombers	70	2 fois				
Partir en livre		1 fois				
Journée du conte	50	1 fois				
Concours de poésie	20	1 fois				

PETITE ENFANCE					
Structures	Nbre enfants	Fréquence			
Crèche La Farandole à Réalmont	12	1 fois/mois			
Crèche La Passerelle à Lombers	12	1 fois/mois			
RAM	10 + Ass. Mat.	1 fois/mois			
Bébés lecteurs à Montredon	15	1 fois/mois			
Crèche de Lafenasse	9	1 fois/mois			

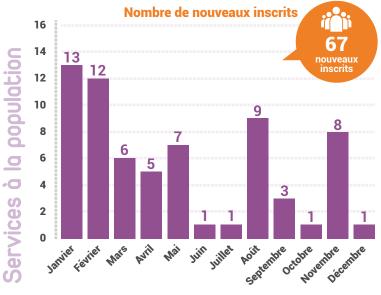
■ Participation du RIMEau Forum de l'emploi le 15 mars et au Forum des associations le 10 septembre.

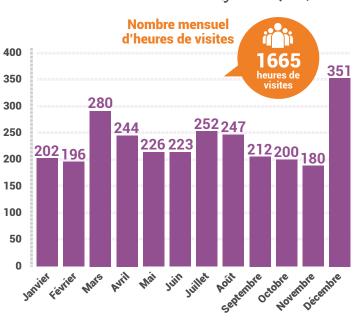


	9	
	9	
•	-	
	3	
	_	
	3	
_	_	
_	=	
	3)	
- =	Ξ.	
	2	
- =	7	
	Э.	
-		
	2	
	3	
_	ø	
-	3	
-	ø	
0.0	ĸ.	
U)	
_	7	
D		
d)	
_	7	
d)	
d)	
d)	
Vice)	
d)	
Vice)	

ACCUEIL DES JEUNES LORS DES EXPOSITIONS				
Structures	Nbre particip.	Animations		
Ecole de Roumegoux	27	Dev. durable		
Ecole des Fournials	29	Dev. durable		
Ecole de Terre-Clapier	26	Noëls du monde		
Ecole de Fauch	27	Noëls du monde		
J. Durand GS de Réalmont	21	Noëls du monde		
J. Durand CE2 de Réalmont	20	Noëls du monde		
J. Durand CE1 de Réalmont	25	Noëls du monde		
J. Durand PS/MS de Réalmont	25	Noëls du monde		
Ecole de Roumegoux	23	Noëls du monde		
Collège de Réalmont	12	Science		

■ Bilan de fréquentation de l'Espace Multimédia





ACCUEIL DES SCOLAIRES EN MÉDIATHÈQUE			
Ecoles	Nbre élèves	Fréquence	
J. Durand MS/GS de Réalmont	28	1 fois/mois	
Ecole de Poulan-Pouzols	27	1 fois	
J. Durand Maternelles	26	1 fois/mois	
Ecole de Lombers	155 (7 classes)	Tous les jeudis	
Ecole de Roumégoux	21	1 fois	
Ecole de Ronel	24	3 fois	
Ecole de Fauch	24	2 fois	
Ecole de Lamillarié	16	1 fois	
Saint-Joseph de Réalmont	24	2 fois	
La Sigourre de Montredon	46	1 fois	
Ecole de Terre-Clapier	22	1 fois	
Sainte-Thérèse de Montredon	45	2 fois	
ESAT atelier musique des Fournials	16	2 fois	
Ecole des Fournials	29	1 fois	
Ecole de Lafenasse	21	1 fois	





Répartition des ateliers

	REALMONT	MONTREDON	AINÉS	ESAT	ASSOC.	ECOLES	TOTAL
Nombre d'ateliers	54	21	25	3	10	10	123
Nombre de participants	424	231	150	24	100	150	1079

> Maison de Services Au Public 3000

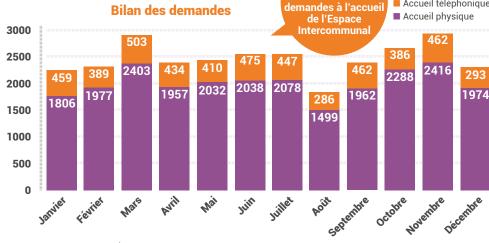
Emploi

à 20h

Emploi

Temps

Plein



166

348

2365

Movembre

Octobre

150

1847

114

308

2246

En 2016

28949



177

435

1868

Avril

186

1880

Mai

178

435

2292

134

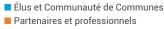
413

1811

148

404

1708



216

365

1838



131

1405

112

278 1642

Juillet

210

1850

Juin



Accueil téléphonique



- Centre des Finances Publiques
- Hôtel d'entreprises
- ADMR

Permanences des partenaires

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES TRESORERIE DE REALMONT:

Février

Sans RDV le lundi et mercredi de 9h à 12h, le mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

3000

2500

2000

1500

1000 500

0

Sans RDV le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE:

Sur RDV: 05 63 48 40 19, le 1er et 3e mercredi de 9h à 12h.

MISSION JEUNES TARN NORD:

Sur RDV au 05 63 47 08 85. Le 2e mercredi de 9h à 12h.

SERVICE MEDICO-SOCIAL **PERSONNES AGEES:**

Sur RDV au 05 63 48 68 94 ou 05 63 48 69 19 ou 05 67 89 63 42, le 2e lundi du mois avec le coordinateur CLIC et le 4e lundi avec l'évaluatrice.

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE:

Septembre

Consultations sur RDV au 05 63 48 17 20. 4º mercredi de 9h30 à 12h. Puéricultrice sans RDV, le 3e mercredi du mois de 13h45 à 16h30.

ASSISTANTES SOCIALES:

Sur RDV 05 63 48 17 20. Le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h.

CPAM - CARSAT (Service Social):

Sur RDV au 05 67 27 60 01 le 2e et le 4e vendredi de 9h à 12h.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES:

Sans RDV au 05 63 79 21 97, le lundi de 13h30 à 18h à l'EICT et sur RDV le mardi et jeudi de 13h30 à 18h dans les mairies.

CAP EMPLOI:

Sur RDV au 05 63 49 29 49 le mardi de 9h à 12h tous les 15 jours.

ESPACE INFO ENERGIE:

Sur RDV au 05 63 60 16 80 le 1er et 3e jeudi de 9h à 12h.

CAUE DU TARN:

Sur RDV au 05 63 60 16 70 le dernier mercredi de chaque mois de 9h à 12h.

Utilisation des espaces (salles de réunion/conférence)

Intercommunal

Total des

Total des personnes accueillies

Total d'occupation :

Recette moyenne

Réservations payantes:

Recette par occupation :

Petite enfance, jeunesse et éducation

La mise en place des actions « Petite enfance » 2016 vise toujours les objectifs du Contrat Enfance Jeunesse 2014/2017:

Renforcer et développer les accueils individuels

Maintenir la qualité de services des accueils collectifs

■ Petite enfance (0 à 6 ans)

Le groupe petite enfance constitué d'élus, de parents, de professionnels de la petite enfance (structures collectives et individuelles) a ainsi poursuivit la mise en place d'actions telles que l'accompagnement de 4 porteuses de projet à la création d'une Maison d'Assistants Maternels à Réalmont et la valorisation du métier d'assistant maternel, pour développer le mode de garde individuel.

plaquette réalisation d'une communication commune aux structures de garde mais aussi le projet d'un accueil parents itinérant, belles actions de mutualisation, sont à noter pour maintenir la qualité du modes de garde collectif.



Assistantes maternelles



125 enfants



Familles bénéficiaires





Emplois (temps complets et partiels répartis sur 4 structures)



167 enfants accueillis



bénéficiaires

■ Enfance / Jeunesse (6 à 25 ans)

Dans le domaine de l'enfance-jeunesse, la Commission enfance-jeunesse de la communauté de communes, a participé, au delà de la mise en place des actions communautaires habituelles (Intervillages, Forum des associations, Chantiers loisirs,...) à l'étude du transfert enfance-jeunesse (débutée en avril 2016) en partenariat avec des étudiants DEJEPS du SGI de Castres. En outre, elle a contribué à la mise en place d'actions de mutualisation nouvelles telles qu'un camps de vacances dans les Pyrénées qui a profité à 24 enfants du territoire et un parcours



de 5 jours de formation à destination des professionnels du territoire intervenant sur les temps périscolaires (NAPS, ALAE et garderies). Enfin, dans le domaine de la jeunesse, les 25 élus de la commission ont aidé à la création de l'évènement « Forum des métiers » mené en partenariat avec le collège Louisa Paulin mais aussi à la naissance du Relais Info Jeunesse intercommunal, dispositif établit pour les 16-25 ans du territoire en partenariat avec la Fédération Départementale Léo Lagrange, la MSA Nord Midi-Pyrénées Nord , la Caf du Tarn et la DDCSSP.

Le service « Enfance - jeunesse » travaille toujours en étroite collaboration avec les services du pôle Services à la population telles que les bibliothécaires du Réseau des médiathèques.



Une programmation des animations (dont une partie sont organisées à destination des enfants, et des parents) commune a été proposée tout au long de l'année 2016 (Bébés Lecteurs, Contes, Partir en Livre, ateliers divers, expositions,...).



STRUCTURES	Multi-accueil La Passerelle à Lombers	Multi-accueil La Farandole à Réalmont	Micro-crêche Ma 2º maison à Fauch	Micro-crêche Ma 2º maison à St-Lieux-Lafenasse
Charges totales en €	360 068	290 580	180 502	177 886
Participation Intercommunale en €	97 624	78 446	56 500	56 197
Participation PSCEJ CAF MSA en €	26 548	36 500	29 345	30 184
Coût réel pour l'intercommunalité en €	71 076	41 938	27 155	26 134
Taux de participation Intercommunale	19,74%	14,43%	15,04%	14,69%
Nombre de places	25	20	10	10
Nombre de jours d'ouverture	228	232	221	221

■ Animations à destination des jeunes et du grand public

Deux grandes périodes consacrées au développement durable pendant l'année, une première durant les mois de mai et juin et une deuxième en novembre :

MAI / JUIN

Période ciblée par la commission car de nombreux évènements nationaux et régionaux repérés autour du développement durable comme la semaine du développement durable, bienvenue dans mon jardin, fête de la nature, Journée Mondiale de l'environnement:

- Samedi 7 mai : atelier « Cré'Art » à Montredon-Labessonnié. Grâce aux œuvres de Fabrice Hybert, prêtées par l'Artothèque Départementale du Tarn, création d'œuvres par les participants à cet atelier mené par une artiste
- Du 18 au 22 mai : Fête de la nature
- **Du 20 mai au 30 juin :** Exposition « biodiversité fragile et vitale » à la médiathèque à Réalmont par la Bibliothèque Départementale du Tarn.
- Du 20 mai au juin : « Mauvaises herbes, on vous aime » à la Maison de retraite de Réalmont par le CPIE.
- **Du 20 mai au juin :** « Zéro pesticides dans nos jardins » à la salle d'exposition à Réalmont par le CPIE.
- Vendredi 27 mai : projection du film « Demain » au cinéma à Réalmont.
- Du 19 mai au 1er juillet : exposition « Pavés dans la ville et mauvaises herbes Connaître et protéger la biodiversité urbaine » à l'espace intercommunal par l'Association Dire avec le soutien de la Région Languedoc- Roussillon Midi-Pyrénées et de la DIREN.

Durant la période d'exposition, animations auprès des NAPS et maison de retraite avec l'association « DIRE ».

■ Samedi 21 mai : à l'occasion des « fêtes de la Nature » célébrées partout en France du 18 au 22 mai 2016 , chantier organisé à Réalmont, au sein de l'Espace Intercommunal Centre Tarn avec la création et l'installation de jardinières à partir de palettes et de compost. Plantation de fleurs, de plants aromatiques et de légumes pour les passants qui ont pu ensuite se servir librement. En partenariat avec le CPIE des Pays Tarnais.



- Samedi 21 mai : atelier « Cré'Art » à Montredon-Labessonnié. Grâce aux œuvres de Fabrice Hybert, prêtées par l'Artothèque Départementale du Tarn, création d'œuvres par les participants à cet atelier mené par une artiste.
- Mercredi 8 juin : « La boîte à histoires se met au vert ! ». Pour la dernière de la saison, de belles histoires ont été contées pour sensibiliser les plus jeunes à l'importance du respect de la Nature et à la protection de l'environnement
- Mercredi 22 juin : journée contes avec Cherqui Théâtre.

NOVEMBRE

Période ciblée par la commission car semaine européenne de la réduction des déchets :

■ **Vendredi 4 novembre :** conférence « il n'y a plus de climat ? l'histoire des variations ».



- **Du 19 au 23 novembre** : animations avec Trifyl auprès des collégiens « le gaspillage alimentaire » (étude des déchets quotidiens de pain).
- Mercredi 23 novembre : projection du film « Food savers » salle municipale à Réalmont et ateliers avec Trifyl autour de la maison des éco-gestes et la cuisine anti-gaspi

Autres animations

■ Jeudi 21 janvier: organisation d'un atelier avec une école « La gestion des déchets en Centre Tarn: mais où vont-ils? comment agir et devenir un citoyen responsable? » mené par un technicien de la communauté de communes, service des ordures ménagères. Accompagnement de cette école dans la mise en place d'un document qui explicite le traitement des déchets, liens avec Trifyl pour organiser des visites de sites dédiés. L'école a réalisé une vidéo diffusée sur le site internet de la Communauté de communes.

Samedi 11 et dimanche 12 juin :

« Bienvenue dans mon jardin au naturel » organisé pour la 4° année par le CPIE du Tarn (événement de l'Union Nationale des CPIE, organisés par tous les CPIE en France). Accompagnement dans la recherche d'habitants qui souhaitaient présenter leur

jardins et cultures : 3 foyers, habitants de Saint-Lieux Lafenasse et deux habitants Réalmont qui ont ainsi ouvert leur jardins.

- Dimanche 25 septembre : participation à « Nettoyons la nature » avec la participation au nettoyage du lac de La Bancalié avec le CPIE du Tarn.
- Poursuite du travail sur l'opération collecte de pneus (recherche de prestataires, échanges d'autres intercommunalités dп Tarn sur faisabilité) mais aussi sur démarchés écoresponsables (exemplarité interne) encouragements à l'exemplarité des associations, locales, communes,...à réduire leur impact environnementale en adoptant des gestes écoresponsables (gobelets recyclables mis à disposition, articles de sensibilisation,...).
- Informations relayées tout au long de l'année auprès des mairies, écoles, maisons de retraite, centres de loisirs et autres acteurs du territoire quant aux dispositions règlementaires (par exemple le « 0 » phyto), appui en matière de développement durable.

Sensibilisation
à l'environnement
par les thématiques
suivantes : biodiversité,
développement durable
et gestion des
déchets

Les principaux
partenaires locaux :
mairies, centre de loisirs
de Réalmont et Lombers,
collège, écoles, NAPS,
associations locales
et AAPPMA de
Réalmont

Les partenaires départementaux : CPIE des Pays Tarnais, Trifyl, l'association DIRE, BDT, UPT du Tarn, Cinépolis et Cinécran 81

> Collecte déchets ménagers

■ Les déchets ménagers

Sur plus de 400 points de regroupement près de 1500 conteneurs sont mis à la disposition des habitants des 16 communes. Les 10 agents du service disposent d'un véhicule utilitaire léger, un utilitaire à plateau avec grue depuis 2014 et de 3 camions équipés d'une benne à ordures ménagères pour assurer la collecte.

Parmi ces derniers, un véhicule neuf a remplacé (une vieille BOM de 2004 qui, avec plus de 300 000 km, présentait de forts signes de fatigue).

Ce nouvel équipement, plus moderne et plus silencieux, est également plus respectueux de l'environnement du fait des nouvelles normes qu'il respecte (EURO 6), mais également parce qu'il est doté d'un dispositif qui récupère de l'énergie au freinage pour la restituer lors de la levée des conteneurs.

Les vêtements

Ces bornes blanches du relais, 11 en Centre Tarn, sont destinées à recueillir les textiles, le linge et les chaussures.

En accord avec la Communauté de Communes et les communes où elles ont été

implantées, ces colonnes ont été mises en place le Relais, réseau d'entreprises pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, qui en assure l'entretien et le vidage. Les produits récupérés sont ensuite traités dans des établissements spécialisés et revendus ou recyclés selon leur état. Toute cette filière est fortement impliquée dans une

démarche environnementale et sociale. Donc, n'hésitez pas à les utiliser et y déposer tous les vêtements (même en mauvais état), chaussures et divers linges de maison dont vous souhaitez vous débarrasser. Outre l'impact favorable sur la planète, cela réduira les charges du service.

Le verre

84 bornes d'apport volontaire de verre sont réparties sur le territoire ; cela représente une densité d'une colonne pour 130 habitants alors que la moyenne en France est d'1 pour 293 habitants (1 pour 220 hab. en milieu rural). Le Centre Tarn est donc très bien doté dans ce domaine, mais malgré cela les performances de collecte ne sont pas suffisamment élevées, puisque 29,39 kg/hab. sont collectés sur notre territoire alors que la moyenne nationale est de 46,20 kg/hab.

Le verre est collecté par Trifyl qui l'achemine à la Verrerie Ouvrière d'Albi (VOA) où il est réutilisé.

Les déchèteries

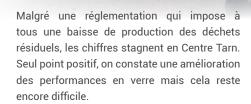
Tout ce qui ne peut pas être déposé en point de regroupement ou point d'apport volontaire doit être apporté en déchèterie.

Sur notre territoire, elle est située dans la zone de la Prade à Réalmont et est ouverte les lundi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (Tél. 05 63 55 60 68), mais pour certains, il est peut-être plus facile de se rendre à celle de Saint-Pierre-de-Trivisy ou à celle de Saint-Germier ; tous les horaires et les coordonnées sont disponibles sur www.trifyl.com

À noter que pour les personnes isolées ne disposant pas des moyens suffisants, la Communauté de Communes assure l'enlèvement à domicile des déchets encombrants après demande auprès de la mairie ou de la communauté de communes.

Le tableau suivant récapitule les tonnages des collectes en Centre Tarn :

	2015	2016
Déchets résiduels	2595	2551
Collecte sélective	630	674
Verre	287	324
Textiles / Linge / Chaussures	27	22*



Déchèterie de Saint Germier / © Trifyl

Un appel au civisme des habitants est lancé pour le bien de tous et réduire les coûts de traitement des ordures ménagères. Deux axes sont à développer :

- Réduire les déchets à la source.
- Trier plus et mieux.

L'ENTRETIEN

Afin d'offrir aux utilisateurs des espaces les plus agréables possibles, les agents du service de collecte font leur maximum pour entretenir les emplacements et les contenants. Dans un souci d'économie, de nouvelles voies ont été explorées. Les agents réparent désormais les conteneurs fendus en les soudant avec du plastique.

Les points de regroupement sont nettoyés régulièrement et désherbés et la collectivité va mettre en place des supports d'information.

> *Les données ne sont pas complètes étant donné que le prestataire a cessé son activité en cours d'année.



> La voirie

La Communauté de Communes gère 253 km de voirie communale classée dans le réseau de voirie d'intérêt communautaire (VIC) ; mais elle assure également une mission d'aide auprès des communes pour le conseil, la programmation et le suivi des travaux et de l'entretien des autres voies communales et chemins ruraux.

Ce sont 270 000€ de travaux qui ont été réalisés sur les voies communales et plus de 415 000€ sur les voies d'intérêt communautaire.

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises CARCELLER de Réalmont et MAILLET de Lombers, titulaires du marché, ainsi que par les entreprises sous-traitantes AZAM de Fréjairolles et ALIBERT de Montredon Labessonnié.

Le tableau ci-contre fait apparaître la répartition des travaux sur voies communales et intercommunales. Il fait également ressortir l'influence des rigueurs budgétaires avec une amorce de baisse des investissements préjudiciable à la pérennité des chaussées.

FE)	VIC : Voie d'Intérêt Communautaire. VC : Voie Communale.
97	VC · Voie Communale

	VC 2015	VC 2016	VIC 2015	VIC 2016
Arifat		6 127€	37 911€	7 275€
Fauch	15 511€	10 040€	14 653€	24 057€
Laboutarié		10 600€		1 568€
Lamillarié	8 063€	6 835€	12 653€	34 103€
Lombers	25 956€	7 132€	60 653€	30 840€
Montredon-Labessonnié	90 256€	153 391€	70 273€	127 841€
Orban		19 187€	58 571€	23 962€
Poulan-Pouzols	13 922€		38 918€	17 456€
Réalmont	96 312€	45 220€	69 362€	63 537€
Ronel	7 684€	9 472€	7 039€	27 910€
Roumégoux		18 020€	7 977€	2 392€
St-Antonin-de-Lacalm	6 529€	1 257€		9 135€
St-Lieux-Lafenasse		13 368€	2 838€	36 053€
Sieurac			12 587€	
Terre-Clapier	2 991€	7 776€	6 000€	
Le Travet	2 989€	6 256€	16 258€	13 873€

> Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

La Communauté de Communes a recensé 2 270 installations d'assainissement non collectif sur son territoire. La gestion du Service d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été déléguée à la société VEOLIA EAU dont l'antenne tarnaise est basée à Puygouzon.

Diagnostics:

	2015	2016
Non conforme forte pollution	77	47
Non conforme faible pollution	93	64
Non conforme sans pollution	196	98
Conforme	49	46
TOTAUX	415	255

De plus, 30 diagnostics de vente ont été effectués et 43 contrôles de réalisation (installations neuves) dont 8 dispositifs classiques et 35 micro-stations ou systèmes compacts.

Une campagne de réhabilitation des installations non conformes a été initiée par la Communauté de Communes. 20 installations on été retenues, l'Agence de l'Eau Adour Garonne a validé les dossiers en février 2017 pour un montant total d'aide de 84 000€.



Les autres missions du pôle technique

17 marchés ont été notifiés pour un montant total de 111 000€ HT.

La Communauté de Communes gère un système d'information géographique (SIG) qui permet la géolocalisation d'une multitude de données propres à notre collectivité.

Adhérent de l'association départementale TI-Géo², l'intercommunalité œuvre à promouvoir l'utilisation de l'information géographique et profite des moyens mis à sa disposition pour mettre des données à disposition du public.

En effet, la réglementation portée par la Directive Européenne dite INSPIRE et retranscrite dans le droit français oblige à publier de plus en plus de données.

Ainsi, les efforts ont porté sur l'urbanisme et tous les documents d'urbanisme du territoire (14 communes sur 16) sont consultables et téléchargeables sur www.tigeo.fr

LES BÂTIMENTS

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté de Communes a poursuivi son investissement immobilier et après la mise en service de la maison de santé de Montredon Labessonnié, le pôle technique assure le suivi des travaux de celle de Réalmont qui se sont terminés en fin d'année. Le pôle gère également l'entretien du patrimoine immobilier de la collectivité (siège, médiathèques, offices de tourisme, crèches, garages).

WILLIA

Mise à disposition de matériels mutualisés aux mairies et associations 19 barnums 137 chapiteaux

> Matériel mutualisé





Total des redevances :

3340€

+ 251€
de consignes



Espace Intercommunal Centre Tarn

Tél. 05 63 79 21 27 Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Espace multimédia

Tél. 05 63 60 45 73 Mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 18h Mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h Samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Médiathèques

Antenne de Réalmont - Tél. 05 31 81 96 03 Mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 18h Mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h Samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Antenne de Lombers - Tél. 05 31 81 95 64 Mercredi : 14h00-18h00 (sauf juillet août) Samedi : 10h00-12h00 et 14h00-16h00

Antenne de Montredon-Labessonnié - Tél. 05 31 81 95 61

Mardi : 10h-13h (+ 15h-18h en juillet et aout)
Mercredi : 10h-13h et 15h-18h
Jeudi : 10h-13h (+ 15h-18h en juillet et aout)
Vendredi : 10h-13h (+ 15h-18h en juillet et aout)
Samedi : 10h-13h et 15h-18h
Dimanche : 10h-13h (de mai à sept)

Offices de Tourisme

Antenne de Réalmont - Tél. 05 31 81 96 03 En juillet et août : Du lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h Dimanche de 09h30 à 12h30

Antenne de Montredon-Labessonnié - Tél. 05 31 81 95 61

Mardi : 10h-13h (+ 15h-18h en juillet et aout) Mercredi : 10h-13h et 15h-18h Jeudi : 10h-13h (+ 15h-18h en juillet et aout) Vendredi : 10h-13h (+ 15h-18h en juillet et aout) Samedi : 10h-13h et 15h-18h

Samedi : 10h-13h et 15h-18h Dimanche : 10h-13h (de mai à sept)